

GUIDE DU PARENT 2022

Camp de jour Roussin



ACQ

CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME

2022

IMPORTANCE DE CE GUIDE

Ce guide a été conçu afin de répondre à toutes vos interrogations concernant le Camp de Jour Roussin.

Si vous avez d'autres questions après la lecture de ce guide, n'hésitez pas à contacter les coordonnateurs pour plus d'informations en composant le

(514) 645-4519 #280

ou par courriel à
campdejour@centreroussin.org

Si vous avez des commentaires ou suggestions, n'hésitez surtout pas à nous en faire part, car vos remarques permettent d'améliorer notre service, et ce, au bénéfice de vos enfants.

NOUS VOUS SOUHAITONS, À VOUS ET À VOS ENFANTS, UN BEL ÉTÉ EN NOTRE COMPAGNIE!

NOTRE CAMP DE JOUR, NOTRE MISSION

Camp de jour Roussin

Le Camp de Jour Roussin est un endroit où les enfants de 6 à 13 ans vivent pendant 8 semaines une série d'activités plus motivantes et attrayantes les unes que les autres.

C'est LA place des enfants pour l'été à Pointe-aux-Trembles!!

On apprend, on s'amuse, on réalise des projets, on fait du sport, on bricole, on fait des expériences scientifiques et beaucoup plus encore!

Bref, on s'assure que le séjour des enfants soit **INOUBLIABLE!**

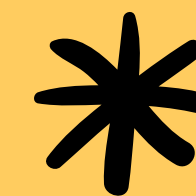
ACQ



L'Association des camps du Québec (ACQ) regroupe des camps qui répondent à plus de 70 normes strictes sur la sécurité, les ratios d'encadrement, la formation du personnel d'animation ainsi que la qualité des activités, de l'animation et des installations.

Nous sommes fiers que le Camp de jour Roussin soit désormais membre de l'ACQ!

FORMATION DES ANIMATEURS



Accompagnateurs:
3 heures de plus
de formation avec
Alter go

Tous les membres de l'équipe d'animation du camp de jour Roussin ont suivi...

1

La formation DAFA
(Diplôme d'aptitude aux
fonctions d'animateur)
ou l'équivalent en
formation académique

2

Une formation de
premiers soins d'un
minimum de 8
heures

3

Une fin de semaine de
planification et de
perfectionnement d'une
durée d'environ 30
heures

HORAIRE DU CAMP DE JOUR



De 7h à 8h45

Service de garde du matin



Un panneau d'affichage est installé à chaque entrée du centre mentionnant le local de service de garde de chaque groupe pour tous les jours de la semaine.

Le parent doit reconduire son enfant au bon local de service de garde, à son animateur.

Dans le cas où vous devez venir chercher votre enfant plus tôt, nous vous demandons d'avertir l'animateur de votre enfant afin qu'il puisse s'assurer que votre enfant sera prêt pour l'heure de votre arrivée. Au moment de venir récupérer votre enfant, vous devez vous présenter à l'accueil du centre. Seules les personnes autorisées dans le formulaire d'inscription peuvent venir chercher votre enfant.

N.B.: Nous ne ferons pas la gestion des parents qui viennent chercher leurs enfants en dehors des heures régulières du camp sans avoir averti l'animateur !

9h à 15h30

En cours de journée...



Les activités de camp de jour débutent à 9 h et se terminent à 15 h 30.

Les portes du camp de jour seront ouvertes dès 8h45 afin que votre enfant ne manque pas une minute d'activités!

Tous les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde termineront leur journée au local Raymond-Mayer avec leur animateur. Vous devrez donc venir chercher votre enfant à ce local dès 15h30.

Les portes du local Raymond-Mayer ne seront pas ouvertes aux parents avant 15h30 afin de laisser le temps à tous les groupes d'arriver.

15h30 à 18h

Service de garde du soir



Un panneau d'affichage est installé à chaque entrée du centre mentionnant le local de service de garde de chaque groupe pour tous les jours de la semaine.

Le parent doit se rendre au local inscrit sur le panneau d'affichage. Au gymnase et à l'auditorium un animateur responsable se chargera d'appeler votre enfant. À la salle Raymond-Mayer, le parent doit se rendre à la table du groupe de son enfant.

Le parent doit obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo lorsqu'il vient chercher son enfant.

Seulement les personnes autorisées dans le formulaire d'inscription peuvent venir chercher votre enfant.



FRAIS DE RETARD

En cas de retard, des frais de base de 7\$ s'appliquent automatiquement.

Par la suite, des frais additionnels de 1\$ / minute / enfant sont applicables.

● Pour les enfants non inscrits au service de garde:

- Frais applicables à partir de 15h45

● Pour les enfants inscrits au service de garde:

- Frais applicables à partir de 18h



ABSENCES

Il n'est pas nécessaire de nous prévenir de l'absence de votre enfant.

Si votre enfant est absent la veille d'une sortie, assurez-vous de **vérifier sur notre page Facebook** afin d'y retrouver toutes les informations nécessaires (heures d'arrivée/départ/retour, lieu, etc.).

LIEUX FRÉQUENTÉS AU COURS DE L'ÉTÉ

Outre les sorties déjà prévues à l'horaire, vos enfants passeront beaucoup de temps à l'extérieur cet été.

Tous les groupes d'âge sont susceptibles de couvrir les territoires suivants, de là l'importance d'avoir de bonnes espadrilles!

BORD DE L'EAU
(Place du village/Belvédère)

PARC PRINCE-ALBERT
(angle 8e avenue et Prince-Albert)

PARC ERNEST-ROCHELEAU
(angle 14e avenue et Prince-Albert)

PARC ET PATAUGEOIRE ST-JEAN-BAPTISTE
(angle René-Lévesque et St-Jean-Baptiste)

PARC ET PISCINE SAINT-GEORGES
(13050 rue Prince-Albert)

TENUE VESTIMENTAIRE

Afin de pouvoir profiter pleinement des activités qui lui sont offertes, votre enfant doit être habillé confortablement. Il est fortement conseillé d'éviter de porter des jupes, robes, gougounes, crocs, etc.

Nous recommandons fortement le port de shorts ou bermudas et de t-shirts ou camisoles. Nous recommandons aussi les sandales sports avec attaches arrières et/ou espadrilles.

PROPRETÉ DES ENFANTS

Le camp de jour Roussin ne dispose pas des équipements nécessaires pour faire des changements de couche. De plus, notre personnel n'est pas formé pour effectuer une telle routine. Il est donc obligatoire que votre enfant soit propre en tout temps pour être inscrit au camp de jour.

SAC À DOS

Chaque jour, votre enfant doit avoir un sac à dos avec fermeture d'une grosseur raisonnable (qu'il peut transporter sur son dos lui-même).

Son sac à dos doit contenir:

- Un lunch froid comprenant deux collations et un "ice pack"
- Maillot et serviette de bain dans un sac de plastique
- Vêtements de rechange (si nécessaire)
- Casquette ou chapeau
- Crème solaire
- Bouteille d'eau
- Imperméable (facultatif)
- Médicaments (si nécessaire)

Les jouets, jeux et tout appareil électronique, y compris les cellulaires, sont interdits. Le Camp de Jour Roussin ne pourra être tenu responsable pour tout bris, perte ou vol.

Crème solaire

Il est obligatoire de fournir
une crème solaire à votre enfant en tout temps.

Comme mentionné dans le formulaire d'inscription, nous donnons le droit à l'animateur de votre enfant de lui fournir de l'aide pour l'application de la crème solaire, si vous en avez donné l'autorisation. L'application de la crème solaire se fera en présence d'un autre animateur **EN TOUT TEMPS**.

Lunch

Il n'y a pas de frigo. Nous vous demandons de mettre un «ice-pack» dans la boîte à lunch de votre enfant.

LES INTERDITS :

***Les noix et arachides de toutes sortes ***

La gomme à mâcher

Les boissons énergisantes

Éviter les produits laitiers, éviter la malbouffe (chocolat, croustilles, boissons gazeuses, etc).

Il n'y a AUCUN four micro-onde de disponible, veuillez donc à ce que votre enfant ait un lunch froid ou un thermos.

Votre enfant fera de nombreuses activités au cours desquelles il sera amené à dépenser beaucoup d'énergie. Il est donc important de s'assurer que son alimentation soit saine, équilibrée et suffisante. Privilégiez les fruits et les légumes en plus d'un bon repas assez consistant pour qu'il ne ressente pas la faim en fin de journée.

Médicaments

Le camp de jour ne peut donner de médicament aux enfants. Si un médicament est à prendre, l'enfant doit être en mesure de prendre le médicament lui-même.

Pour tout médicament à prendre, il est tout de même essentiel d'aviser l'animateur de votre enfant afin qu'il soit au courant et qu'il puisse rappeler à votre enfant de prendre sa médication au besoin.

ÉPIPEN:

Si votre enfant a un Épipen, assurez-vous que l'animateur de votre enfant est au courant et que l'épipen soit dans un endroit facilement accessible et connu de tous.

Objets perdus

Les objets perdus seront laissés dans un bac prévu à cet effet qui sera à l'entrée de la salle Raymond-Mayer.

À la fin de l'été, nous gardons les objets perdus pour une durée d'une semaine après le camp, puis les objets non réclamés seront donnés à un organisme de bienfaisance.

Stationnement

En raison du fort achalandage dans les périodes de pointe (début et fin de journées), il est possible que le stationnement soit vite rempli. Nous vous demandons d'user de prudence et de **RALENTIR À TOUTES LES FOIS QUE VOUS ENTREZ OU SORTEZ** du stationnement.

Cafétéria

Il est interdit aux enfants d'utiliser la cafétéria ET les machines distributrices pendant les heures de camp de jour (service de garde inclus).

Si votre enfant doit se procurer un lunch, il doit le faire **AVANT** le début de la journée.

PISCINE ET BAIGNADE

À toutes les semaines, chaque groupe à une à deux périodes de piscine par semaine au centre Roussin. Les animateurs ont le choix d'animer des activités ou d'utiliser la période pour faire un bain libre.

Dans TOUS les cas, les animateurs restent avec les enfants et font de la surveillance. De plus, 2 sauveteurs certifiés sont sur place en permanence quand il y a un groupe d'enfants.



**Tous les enfants de 8 ans et moins
doivent porter un VFI
(vêtement de flottaison individuel)
obligatoirement.**

*Si votre enfant est plus âgé, il devra faire un test de nage supervisé par un sauveteur afin de vérifier si oui ou non, il doit porter un VFI.

MESURES DISCIPLINAIRES

Au Camp de Jour Roussin, il y a un code de vie que tous les participants doivent respecter. Les parents ou tuteurs des enfants qui ne respectent pas ce code en seront avisés.

MESURES DISCIPLINAIRES

S'il n'y a pas d'amélioration, il y aura un premier avis disciplinaire verbal. Si la situation continue, un deuxième avis disciplinaire sera transmis à l'enfant et son parent/tuteur et il est possible que l'enfant soit exclu du camp de Jour de 1 à 3 jours (sans remboursement) si la situation se poursuit.

Enfin, si ce moment de réflexion à la maison n'a pas porté fruit, nous nous verrons dans l'obligation d'exclure l'enfant du camp de jour pour le reste de l'été selon les procédures de remboursement du Centre communautaire Roussin.

MESURES DISCIPLINAIRES

En tout temps, un enfant présentant un comportement inadéquat peut se voir refuser la participation à une activité spéciale. Selon la gravité du problème, certaines mesures disciplinaires peuvent être accélérées.

Le but de ces mesures est de permettre à l'ensemble des participants de passer un bel été en profitant au maximum de leurs journées d'activités et de pouvoir **S'AMUSER** en toute sécurité.

MESURES DISCIPLINAIRES

N.B.: À tout moment, le parent et l'enfant peuvent être invités à une rencontre avec l'intervenante et un coordonnateur. Cette rencontre pourrait viser à l'identification de la problématique, la recherche de moyens et nos attentes face à l'enfant lors de sa réintégration au groupe!

CODE DE VIE

La direction a mis en œuvre une politique "tolérance zéro" pour les enfants et les parents, ayant un comportement inapproprié. Le camp de jour Roussin se réserve ainsi le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de renvoyer un participant dont la conduite sera jugée inacceptable pour le meilleur intérêt du camp de jour.

Le code de vie vise à favoriser un climat sain, sécuritaire et harmonieux. Pour y arriver, le camp de jour et les familles doivent travailler ensemble à l'application de ces règles. Les parents et leurs enfants sont donc sollicités à travailler en équipe avec les employés du camp de jour Roussin.

CODE DE VIE

Règles de conduite à l'intérieur du code de vie :

Le code de vie est basé sur la valeur du RESPECT, afin d'éliminer la violence physique autant que verbale et de contrer le phénomène d'intimidation dans le cadre du camp de jour. Bien entendu, le code de vie s'applique également dans le cadre des activités extérieures et des déplacements en autobus.

- L'enfant est respectueux dans ses paroles et ses gestes, et ce, envers toutes les personnes qu'il côtoie (enfants, animateurs, responsables). Dans les cas de violence verbale (cris, menaces, injures, moqueries, etc.) et physique (bousculades, batailles, gestes obscènes, etc.), un responsable communique automatiquement avec les parents.
- L'enfant est respectueux de sa personne. Il s'habille de façon à pouvoir profiter pleinement de sa journée d'activités. Ses vêtements ne doivent pas porter d'inscriptions ou de dessins à caractère haineux, violent et obscène.
- L'enfant respecte le matériel qui est mis à sa disposition par le camp de jour.

CODE DE VIE

Étapes dans l'application des sanctions à un manquement au code de vie :

1. Advenant un manquement au code de vie, un premier avertissement verbal sera appliqué et les parents seront informés par l'animateur.
2. Si le comportement persiste, une conversation entre le parent et un coordonnateur du camp de jour est nécessaire avant le retour au camp.
3. Une première feuille de suivi entraîne la suspension immédiate de l'enfant pour une journée, applicable dès le lendemain. Le parent doit absolument participer à une rencontre avec la directrice des loisirs et un coordonnateur avant que l'enfant puisse réintégrer le camp de jour.
4. Une deuxième feuille de suivi entraîne l'expulsion de l'enfant pour le reste de l'été.

CODE DE VIE

L'intimidation et la violence (bagarre, bousculade, désorganisation, crise, violence physique et verbale) sont des comportements de type majeur et sont interdits en tout temps dans l'environnement du camp de jour. Advenant le cas d'un événement de la sorte, une intervention est nécessaire pour le retour au camp de jour de l'enfant.

Tout enfant qui adopte ces comportements s'expose, après analyse de la situation (durée, fréquence, intensité, gravité, légalité, âge, maturité et aptitude de l'enfant) à des sanctions.

Les sanctions ne seront pas nécessairement appliquées dans l'ordre. Ainsi, les étapes 1, 2, 3 peuvent être omises.

<p>Semaine 1 30 juin 2022</p>	<p>Semaine 2 6-7 juillet 2022</p>	<p>Semaine 3 14 juillet 2022</p>	<p>Semaine 4 21 juillet 2022</p>
<p>ZOO DE GRANBY</p>	<p>ARBRASKA</p>	<p>ESCALADE CLIP N' CLIMB & FUNTROPOLIS</p>	<p>SUPER AQUA-CLUB POINTE-CALUMET</p>
<p>Semaine 5 28 juillet 2022</p>	<p>Semaine 6 3-4 août 2022</p>	<p>Semaine 7 10-11 août 2022</p>	<p>Semaine 8 18 août 2022</p>
<p>ROYAUME DE NULLE PART</p>	<p>CINÉMA STAR CITÉ & KATAG</p>	<p>ACTIVAC - PIRATES</p>	<p>GRANDE FÊTE & ÉDUCAZOO</p>

SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES

Le coût des sorties et des activités spéciales est inclus dans les frais d'inscriptions. Un mémo vous sera communiqué sur notre page Facebook ainsi qu'un envoi par courriel deux jours avant la sortie indiquant les détails de la sortie et ce que l'enfant doit apporter.

LE PORT DU CHANDAIL DE CAMP EST OBLIGATOIRE À TOUTES LES ACTIVITÉS SPÉCIALES.

Le chandail du camp de jour sera remis à votre enfant au courant de ses deux premières journées de camp de jour. En cas de perte, il vous est possible d'acheter un chandail supplémentaire au coût de 15\$.

Le transport pour les sorties est inclus dans les frais d'inscription. Lors des sorties à l'extérieur de la ville, les groupes sont transportés en autobus scolaire. Lors des sorties sur l'Île de Montréal, les groupes font le trajet avec le service de transport STM.

SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES

POUR NOUS JOINDRE

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous via notre page Facebook. C'est le moyen de communication privilégié au camp de Jour.

Camp De Jour Roussin
(www.facebook.com/cdjroussin)

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par courriel en nous écrivant à

campdejour@centreroussin.org

ou par téléphone au

**514 645-4519 poste 280 du lundi au
vendredi de 7 h à 18 h
du 16 juin au 19 août 2022**



Camp De Jour Roussin
www.facebook.com/cdjroussin

campdejour@centreroussin.org

514 645-4519
Poste 280



RÉSEAUX SOCIAUX

Notre page facebook est notre moyen de communication le plus important pour vous communiquer les informations sur les sorties et vous partager des photos des activités de vos enfants.

Nous vous invitons fortement à nous suivre afin de ne rien manquer de l'été de votre enfant!



Camp De Jour Roussin
www.facebook.com/cdjroussin

*Nous vous invitons en grand nombre à la collecte
de sang de Héma-Québec!*

Endroit: Salle Raymond-Mayer

Heure: à partir de 13 h 30,
sur rendez-vous seulement

Date: mardi 5 juillet 2022